

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 08 SEPTEMBRE, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 18h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE
MOURET A-

Absents excusés : -JAUFFRET François-A DE PEREIRA-BOYER MAXIME-

Absente : -J. DILLARD-

A l'unanimité des membres présents, MOURET AURELIE est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 21072017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Madame le maire demande l'autorisation de rajouter **2 délibérations** à l'ordre du jour :

Création d'un poste de service civique 2017/2018

Afin de contribuer à la communication du site des Tours de Merle et à son développement via internet (Facebook), le Conseil Municipal décide de créer un poste de service civique dans le cadre d'une convention avec la Mission Locale

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'autoriser le maire à signer une convention de mise à disposition d'un jeune dans le cadre d'un service civique de 6 mois-24 heures hebdomadaires - correspondant à 106.21€/mois dont le but est l'amélioration et le développement du site des tours de merle

Accueil de stagiaires aux Tours de Merle 2017/2018

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'autoriser MME LE MAIRE à signer des conventions de stages dont le but est de valoriser le site des tours de merle.

Elles portent sur le recrutement d'étudiants en formation de licence pro « guide conférencier » ou en formation de valorisation patrimoniale et touristique ou en formation tourisme-accueil ou communication

Au-delà de 2 mois de stage, la collectivité s'engage à apporter la gratification minimale au stagiaire à hauteur du minimum légal en vigueur

NUMEROTATION DES HABITATIONS : LISTE DES VILLAGES DE LA COMMUNE+CHOIX DES PLAQUES

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à l'opération de numérotation de l'ensemble des maisons d'habitations, les villages gardant leurs identités.

La liste des villages et lieux-dits de la Commune de STGENIEZOMERLE est listée dans la délibération.

Le Conseil Municipal précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune et autorise MME LE MAIRE à signer tous les documents relatifs à ce dossier et solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Corrèze.

Un devis de plaque sera sollicité suivant le modèle fourni

RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Le conseil municipal décide d'autoriser MME LE MAIRE à recruter un agent non titulaire en qualité de médiateur du patrimoine à compter du 01/11/2017 pour une durée de 12 mois, 28 heures hebdomadaires annualisables

Mme Le Maire est chargée du recrutement de l'agent et habilitée à conclure un contrat d'engagement

TRANSFERT DE COMPETENCES GESTION TOURS DE MERLE A XAINTRIE VAL'DORDOGNE : POSITION DE PRINCIPE

Après en avoir délibéré sur **LE PRINCIPE**, le conseil municipal :

-s'engage à étudier et mettre en œuvre les conditions d'un transfert de compétence de gestion et d'entretien du site des TDM uniquement au profit de la Communauté XVD pour une effectivité en 2019

MME BOUSSU fait lecture des observations écrites par Maxime Boyer

RENOUVELLEMENT LOCATION GRAND LOGEMENT PRESBYTERE DESPALLES A/COUDERT R AU 01/09/2017

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte la proposition de MME LE MAIRE de reconduire la location du grand logement de l'ancien Presbytère à M. COUDERT REMY/DESPALLES ANGELIQUE à dater du 01/09/2017 jusqu'au 31/08/2018 inclus aux conditions stipulées dans le contrat de location de un an

Suite aux doléances des locataires, une réunion sur place sera programmée pour trouver des solutions

CONVENTION LYCEE AGRICOLE DE NEUVIC JARDIN MEDIEVAL COTE MOULIN

Après en avoir délibéré le conseil municipal s'engage à : -signer la convention avec l'EPLEFPA haute Corrèze « diagnostic propositions de gestion et de valorisation du jardin médiéval en terrasse situé près des ruines du moulin » sur une période de 8 mois de sept 2017 à avril 2018

-mettre à disposition les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation du projet

-engager les frais nécessaires à cette réalisation

L'hébergement dans le gîte de Sermus est proposé aux stagiaires

CONSENTEMENT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION CARREFOUR DES COMMUNES OURAGAN AUX CARAIBES 06092017-SOLIDARITE DES COMMUNES FRANCAISES

L'ouragan IRMA s'est abattu le 06092017 sur les îles françaises ST BARTHELEMY et ST MARTIN où il a causé des dégâts matériels importants et des pertes humaines

Après en avoir délibéré le conseil municipal -autorise MME LE MAIRE à verser une subvention exceptionnelle à hauteur de 150€ à l'association CARREFOUR DES COMMUNES habituée à coordonner les aides humanitaires lors de grandes catastrophes, pour répondre à la situation d'urgence et aider à la reconstruction des équipements publics

Le règlement de cette subvention sera pris sur les crédits non affectés inscrits à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget 2017 de la commune

QUESTIONS DIVERSES

MME BOUSSU informe l'assemblée qu'une nouvelle organisation de l'église sera mise en place suite au départ en retraite de l'abbé Raynal

MME BREUIL HENRIETTE souhaite arrêter la sonnerie des cloches

O. Gubert s'est rendue au pot de départ, la municipalité a offert un panier garni de produits régionaux

MME BOUSSU donne lecture d'un mail émanant de la Communauté de Communes XVD de recherche de foncier pour un couple porteur de projet à la recherche d'une habitation de 110 m2 sur un terrain de 1ha min prairie et bois

MME BOUSSU parle de la synthèse des entretiens avec les élus et acteurs de XVD réalisée par M. ROBIN NOYELLES

En résumé le territoire est en danger et l'esprit communautaire est nécessaire

MME BOUSSU parle du Xtrail (23092017) avec recherche de bénévoles ainsi que des journées du patrimoine conjointes avec les Tours de Carbonnières (balade 17092017)

RDV avec la fédération de pêche pour un problème de mise à l'eau à Lesturgie

MME BOUSSU donne des informations relatives aux taux d'imposition délibérés lors du vote du BP2017

Les taux de la TF ; TH de la commune ont baissés

Ceux de XVD ont augmentés et ceux du Département sont identiques

La TEOM 2017 passe de 6.52% à 19.83%

La Commune n'a plus la possibilité de prendre en charge 70% de la facture, néanmoins à compter de 2018 un taux unique sera proposé à 13.80% lissé sur 3 ans

MME A MOURET représentera la Commune le 09/09/2017 à l'occasion du concours local de chevaux de trait

MME BOUSSU informe que les contrôles d'assainissement individuel sont effectués tous les 8 ans par le CPIE de la Corrèze. Certains sont en cours.

- l'association AFOXA pour la lutte contre le Cynips ainsi que les jeunes agriculteurs expriment leurs plus vifs remerciements pour les subventions que le conseil municipal à attribuer à ces 2 associations

Tour d'horizon sur les travaux par M. DALAIS :

-accessibilité/ assainissement Foyer Rural (réalisation à l'Automne 2017)

- Voirie 2017(pour la route d'entraygues, MME BOUSSU propose qu'un courrier d'achat à l'euro soit envoyé à la Commune de STCIRGUES LA LOUTRE)

-Fourniture de voirie, panneaux de signalisation en cours

Enquête publique Prend le garde 12102017/27102017 conduite par M. CROIZET JM

-reprise des travaux aux TDM (toiture boutique ; éboulement ; portail)

Mme MOURET fait également un point sur l'arbre de Noel 2017

Fin de la séance 21h30

CORINNE BOUSSU

Maire



A MOURET

Secrétaire